



## **Compte-rendu de la réunion de conseil 12 janvier 2023**

Etaient présents : CHRETIEN Sylvie, CLAUDE Jean-Michel, FARQUE Alexandre, JORY Ludovic, RICHARD Baptiste, ROELLINGER Christophe, WEISS Eric

Excusés : COTTET Pascal, CHRÉTIEN David (PO WEISS Éric)

Absents : DE VLEESCHOUWER Marie, LEBEAU Isabelle

Secrétaire : CHRÉTIEN Sylvie

Début de séance : 19h30

Fin de séance : 21h30

### **1. Approbation du Procès-verbal du 12 Janvier 2023 :**

Procès-verbal validé à l'unanimité.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

### **2. Délibération pour la rémunération de M. David SCHILLINGER en tant qu'agent recenseur**

Le Maire explique que la commune va percevoir une dotation pour le recensement 2023 de 457 euros. Il souhaite la verser avec un complément à M. David SCHILLINGER comme forfait de rémunération en tant qu'agent recenseur. Le montant total est de **500 euros**. Le conseil a validé le montant du forfait de rémunération de M. David SCHILLINGER à l'unanimité.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

### **3. Délibération pour la convention de mutualisation du matériel entre la Mairie d'Angeot et la Mairie de Felon :**

Le Maire explique qu'une Convention pour le prêt de matériel entre la mairie d'Angeot et la Mairie de Felon a été proposé par M. Le Maire, Michel NARDIN. Après lecture de ladite convention, le conseil a validé à l'unanimité la mise en place de cette mutualisation et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **4. Demande de subvention par le Collège Michel COLLUCCI, pour un voyage scolaire en Grèce**

Le Maire explique que le Collège Michel COLLUCCI demande une subvention dans le cadre d'un voyage scolaire pour la Grèce dans la ville de Dyonisos du 27 mars 2023 au 03 avril 2023. Le Maire propose la somme de 50 euros par enfant. La commune n'ayant qu'un seul enfant concerné par ce voyage, la somme sera donc de 50 euros pour le Collège. Le conseil a validé la proposition à l'unanimité.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **5. Demande de Subvention de l'ASNT (Association Sportive Nord Territoire) pour les besoins de fonctionnement :**

Déjà proposé au précédent conseil, la demande a été reporté après le vote du budget 2023.

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **6. Délibération concernant le photocopieur de la Mairie (changement de contrat) :**

Monsieur le maire explique qu'il a été contacté par Avenir Bureautique afin de prévoir la suite à donner au contrat actuel du photocopieur. La somme de **90 euros** par mois est proposée avec le même nombre de copies effectuées au lieu des 120 actuel car le bloc agrafes ne sera plus en place sur le prochain photocopieur reconditionné.

En même temps, la société NOVATEC, suite à un démarchage, propose dans les mêmes conditions, un forfait mensuel de 66 euros par mois en finissant le contrat Avenir Bureautique (pour septembre) ou 78 euros si reprise du contrat actuel pour un montant de 735 euros.

**Le conseil a validé la proposition de la Société NOVATEC pour un contrat en septembre d'un montant de 66 euros par mois.**

**Résultat du vote : 8 « pour », 0 « contre » et 0 « abstention ».**

#### **7. Divers :**

Une délibération sera demandée pour proposer une indemnisation des frais kilométriques lorsque M. David SCHILLINGER utilise sa voiture pour aller chercher du matériel nécessaire aux travaux demandés par la Mairie.